



SEANCE DU LUNDI 22 MARS 2021 à 18h00

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS :

Délégués titulaires :

- Saujon : - FERCHAUD Pascal - BABIN Jean-Marc
- Balanzac : - GAUDIN Natacha
- Corme-Ecluse : - GUERIN Michèle - COUSSOT Monique
- L'Eguille sur Seudre : - QUILLET Annick - LEFEVRE Cyril (arrivée à 18h25)
- Le Gua : - ORTEGA Béatrice
- Mornac sur Seudre : - GOMIS Françoise
- Sablonceaux : - DE MIRAS Magalie - MORIZOT Matthieu (arrivée à 18h35)
- Sainte Gemme : - GACHET Philippe

Délégués suppléants :

- Le Gua : - CHAPRON Christine
- Saint Romain de Benet : - HENDSCHEL Maryline

ABSENTS EXCUSES :

Délégués titulaires :

- Balanzac : - BERNARD Dominique
- Le Gua : - STRADY Emmanuelle
- Médis : - CANOVA Annick - BERNARD Christelle
- Mornac sur Seudre : - HALLARD Jacky
- Saint Romain de Benet : - RICORDEAU Gwenaëlle - GILBERT Liliane
- Sainte Gemme : - DRUGEON Jean-Yves

EST EGALEMENT PRESENTE : Madame LACOUX, Directrice Administrative

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Béatrice ORTEGA

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité

- approuve le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020,
- 1. prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2021,
- 2. adopte le compte de gestion dressé par le Receveur, pour l'exercice 2020,
- 3. vote le Compte Administratif 2020,
- 4. affectation du résultat de l'exercice 2020 :
 - Décide que l'excédent de fonctionnement de 32 480,20 € est affecté au Budget Primitif 2020 comme suit :
 - affectation obligatoire : NEANT,
 - affectation du solde : 32 480,20 €,

5. adopte le Budget Primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et dépenses :

- Fonctionnement : 577 450,20 €
- Investissement : 3 867,41 €

6. fixe, les tarifs des scolaires à compter de la rentrée de septembre 2021 :

Maternelles Primaires Collèges	Cours Collectifs avec MNS 35mm	SIVU	1,53 €
		HORS SIVU	4,45 €
	Cours collectifs avec MNS 60mm	SIVU	2,55 €
		HORS SIVU	5,10 €
Ecoles et Collèges	Location Bassin sans MNS 1heure	SIVU	44,10 €
		HORS SIVU	3,45 €/élève avec un minimum de 69,00 €

7. accepte d'allouer une indemnité aux agents assurant la responsabilité et la gestion administrative du SIVU.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 05.

SAUJON, le 24 mars 2021

Le Président,




P. FERCHAUD